

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Dénomination et adresse du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice qui passe le marché :

Commune de DAMPARIS

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de DAMPARIS

Adresse : MAIRIE

39500 DAMPARIS

2) Objet du marché :

Réalisations de bassins de rétentions des eaux de pluies

3) Mode de passation : procédure adaptée suivant les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics

4) Contenu de la mission:

- Réalisation du dossier loi sur l'eau

- Maîtrise d'oeuvre pour la conception et la réalisation des bassins de rétentions

(AVP,PRO,ACT,EXE,DET,AOR)

5) Modalité d'obtention des documents :

Les documents peuvent être obtenu après une demande écrite à l'adresse suivante :

Commune de DAMPARIS

Monsieur le Maire

MAIRIE

39 500 DAMPARIS

6) Date limite de réception des offres : 02 avril 2007 jusqu'à 17 heures 30.

7) Justificatifs et pièces à produire :

(Application des articles 44 et 45 du C.M.P. et Arrêté du 28 août 2006)

--si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

-- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 relatif aux interdictions de soumissionner aux marchés publics

-- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

-- une présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés, au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé

-- une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour la réalisation de marchés de même nature

9) Délai pendant lequel le candidat reste engagé par son offre : 90 jours

10) Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication chargé de l'insertion : 1^{er} mars 2007.